

## HAUTE-SAVOIE / THONON-LES-BAINS

# Jet-ski : une propulsion électrique sinon rien



La Direction départementale des territoires (DDT) et le sous-préfet, Jean-Yves le Merrer ont rencontré hier soir les associations de protection de l'environnement et les pêcheurs entre autres, opposés à la navigation du jet-ski sur le Léman. Mais aussi les parties favorables à cette activité sur le lac, notamment Pascal Garnieri, le patron de la société Sealac Ject qui avait obtenu l'annulation de l'arrêté du préfet interdisant la pratique de la motonautique. Cette réunion s'est déroulée sans heurt. A l'issue, le sous-préfet a présenté trois pistes exploitables : une zone autorisée entre Meillerie et Lugrin, des horaires imposés entre 14 heures et 17 heures, mais surtout l'utilisation de jet-skis électriques. Peu développées chez les fabricants, ces engins écologiques n'encombrent guère les bases nautiques ? Vont-ils susciter de l'intérêt chez les pratiquants lémaniques ? Pas sûr sachant que les puristes sont plus portés sur le bon vieux moteur à combustion...

### TAGS :

- Haute-Savoie
- Thonon-les-Bains
- Fil Info

### NOTEZ CET ARTICLE :

